

■ **Engeler Construction S.à r.l., en liquidation**, à On-nens (VD), en faillite (FOSC du 27.03.2002, p. 12). La procédure de faillite étant clôturée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 10121 du 28.10.2003
(01241626 / CH-550.0.162.921-7)